

Edito

Affirmons notre solidarité !

Alors qu'une guerre touche l'Ukraine aux portes de l'Union Européenne, la solidarité, qu'elle s'exprime à l'échelle locale ou internationale, prend tout son sens.

Plus de solidarité dans le Diois, c'est répondre aux besoins, dans un souci d'équité territoriale et d'accès aux services pour toutes et tous. Afin de débattre des besoins sociaux, la Communauté des communes du Diois prépare une Agora. Selon une approche résolument participative, les 490 élus du territoire sont invités à échanger et partager les enjeux. **Le travail se poursuivra dans une commission qui approfondira les besoins** et les réponses qui pourront être apportées au niveau intercommunal.

La reconquête des services publics en zone rurale est également un signe fort et positif. **L'Espace France Services permet d'assurer des permanences sur le territoire et d'accompagner l'ensemble des habitants** selon leurs besoins, notamment grâce à un volet numérique auquel participe la CCD. Enfin, **la collectivité continue d'améliorer et d'adapter ses offres d'accueil et d'animation auprès des enfants et des adolescents**, en réponse aux besoins des familles. Cette solidarité est essentielle, non pas en repli sur soi, mais pour mieux accueillir et s'ouvrir au monde.

Plus de solidarité, c'est aussi apporter notre soutien à la hauteur de nos possibilités, à celles et ceux qui en ont besoin. **Les élus de la Communauté des Communes ont affirmé la volonté d'agir pour l'accueil des personnes réfugiées**, en lien avec les associations d'entraide et la délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés. Afin de donner corps à des actions intercommunales d'accueil solidaire, **la CCD a adhéré à l'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA)** et s'apprête à signer un contrat de soutien aux actions d'accueil et d'intégration à l'échelle de la Vallée de la Drôme.

**Alain Matheron, Président
de la Communauté
des Communes du Diois**



LE BUDGET INTERCOMMUNAL, reflet des orientations politiques

L'élaboration du budget intercommunal est une étape essentielle dans la vie de la collectivité. Le budget établit les priorités et prévoit les moyens nécessaires à l'exécution des choix politiques décidés par les élus en Conseil communautaire. Voté chaque année pour un an, il permet de financer les services existants aux habitants, mais aussi d'investir dans des nouveaux services et dans l'animation de projets.

Vice-présidente aux finances, je suis garante de la bonne santé financière de la CCD et de l'adéquation entre la volonté politique et les moyens financiers de la collectivité. Il s'agit de traduire les décisions prises en chiffres le plus explicitement possible auprès des élus communaux, pour leur permettre une prise de décision éclairée en conseil communautaire. Je m'appuie en cela sur ma parfaite maîtrise des savoirs techniques financiers, ainsi que sur la vision budgétaire portée par l'Exécutif et assumée par le Président.

Anne-Line Guironnet, vice-présidente aux finances





ENFANCE-JEUNESSE

Le centre de loisirs, des activités pour tous

Dans le Diois, cinq structures d'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) bénéficient d'un financement de la CCD. Elles proposent des activités sur les temps hors scolaire pour les enfants de 3-4 ans à 12 ans, de manière à répondre aux besoins des familles.

Pour une équité de service sur le territoire

La CCD veille à proposer un service de proximité aux habitants sur chaque bassin de vie. Les cinq structures d'ALSH, installées à la Motte-Chalancon, Lus-la-Croix-Haute, Châtillon-en-Diois, Die et très bientôt à Luc-en-Diois y répondent en grande partie.

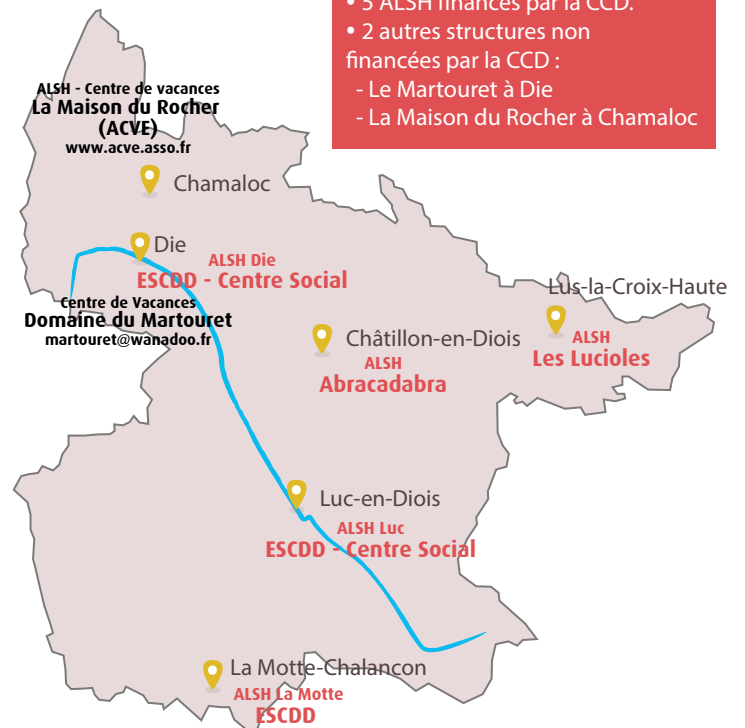
Pour cela, les familles coordonnent elles-mêmes leurs besoins, définissent le service proposé et les orientations, grâce à une organisation en associations gestionnaires en lien avec l'équipe salariée. Cette manière de faire participe à la citoyenneté : ainsi, un quart des familles du Diois se sont investies dans le conseil d'administration d'une association à l'enfance, une manière d'acquérir des compétences dans le domaine de l'intérêt collectif.

De son côté, la CCD s'appuie sur sa compétence Enfance jeunesse en lien avec les familles et les partenaires. La CAF et la MSA sont cofinanceurs, les services de l'Etat définissent le cadre réglementaire. Les communes sont également partie prenante et mettent parfois à disposition les bâtiments d'accueil ou participent à l'entretien tandis que la CCD finance le fonctionnement et les travaux sur les bâtiments. C'est elle qui anime le comité de pilotage avec les familles pour définir les besoins et le réseau des ALSH. L'objectif est de partager les projets, les difficultés, et une politique commune en vue d'un service de qualité (formation des professionnels, communication et accueil en commun).

Un Accueil de loisirs sans hébergement, qu'est-ce que c'est ?

- une solution d'accueil de qualité en dehors des temps scolaires, les mercredis et les vacances scolaires,
- pour 7 enfants minimum de 3 à 12 ans,
- par des structures de loisirs éducatifs qui proposent des activités culturelles, artistiques ou sportives à la demi-journée, à la journée ou en mini camps,
- une animation selon une pédagogie d'éducation populaire et assurée par des professionnels qualifiés, dont les équipes permanentes sont renforcées en été,
- un cadre rigoureux en terme de qualification, de taux d'encadrement minimum et de respect des normes,
- des séjours sont régulièrement organisés par les structures pendant les périodes de vacances scolaires. Ils réunissent plusieurs jours d'affilée les enfants sur une thématique et un lieu hors structure avec un hébergement sur place.

- 5 ALSH financés par la CCD.
- 2 autres structures non financées par la CCD :
 - Le Martouret à Die
 - La Maison du Rocher à Chamaloc



DES EMPLOIS A POURVOIR

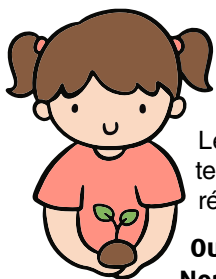
Chaque été, les structures recrutent des jeunes diplômés d'un BAFa ou d'un BAFD pour encadrer les enfants en Accueil de loisirs sans hébergement. Si vous souhaitez passer l'un de ces brevets, des aides de la CCD sont possibles en plus des aides de la CAF et de la MSA, complétées cette année par une aide de l'État de 200 euros.

Contact pour + d'infos : emeraude.hodencq@paysdiois.fr

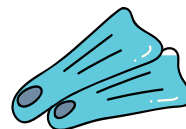
Plaquette d'information à télécharger sur www.paysdiois.fr/vie-pratique/enfance-jeunesse

La création d'un poste permanent est également à pourvoir à l'ALSH de Luc-en-Diois à partir des vacances d'automne.





ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS À DIE À CHACUN SON RYTHME...



Les séjours et activités des structures sont ouverts à tous les enfants quelque soit leur résidence.

Les activités par tranches d'âge (3-6 ans, 7 ans et +) alternent sensibilisation à l'environnement, liens intergénérationnels et sorties un peu plus loin. A Die, les enfants aiment prendre soin du jardin, rencontrer les résidents de l'EHPAD "Au fil de Soi" une après-midi par mois, ou encore nager à la piscine...

Ouverture : les mercredis en journée ou demi-journée, les petites vacances scolaires et les 2 mois d'été de 8h à 17h30.

Nombre de places : agrément de 24 places pour les moins de 6 ans ; jusqu'à 50 enfants par jour.

Thèmes des séjours été 2022 :

- du 11 au 20 juillet à Châtillon-en-Diois en intercentres sociaux, sur la thématique du cirque pour les 8-12 ans ;
- du 25 au 30 juillet à Vassieux-en-Vercors, sur le thème des marionnettes en lien avec le festival de la marionnette pour les 6-8 ans ;
- du 1^{er} au 3 août à Luc-en-Diois, sur le thème "Toujours plus haut" (grimpe dans les arbres et escalade) pour les 3-6 ans.

Contact : 04 75 22 30 75 - 04 75 22 20 45 - florence.tomas@escdd.fr - www.escdd.centres-sociaux.fr

ABRACADABRA À CHÂTILLON-EN-DIOIS

LA CRÉATIVITÉ EST CONTAGIEUSE, FAITES-LA TOURNER ! ALBERT EINSTEIN

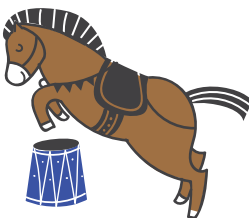
Le centre Abracadabra aime cultiver son esprit famille et faire coopérer grands et petits. Notre terrain de jeu favori, c'est la nature, construire des cabanes, reconnaître les plantes et les chants d'oiseaux... De manière à sensibiliser les enfants de 4 à 12 ans à l'environnement local. Les enfants participent à l'élaboration du programme qui offre une palette d'activités variées : sports, arts plastiques (créations natures et recyclage "brico récup"), jeux d'expression, spectacles...

Ouverture : les mercredis, les petites vacances scolaires (sauf à Noël) et 6 semaines en été (début juillet à mi août) de 8h30 à 18h.

Nombre de places : 16, jusqu'à 20 en été

Thèmes des séjours ou activités été 2022 :

- juillet : Les explorateurs (du 11 au 15) - Cirque (du 18 au 22) et Équitation pour les plus de 7 ans (du 25 au 29)
- août : Olympiades (du 1^{er} au 5) et Art abstrait (du 8 au 12)



Contact : centre.abracadabra@gmail.com
04 75 21 26 13

ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS À LA MOTTE-CHALANCON

C'EST NOUS QU'ON CHOISIT !

A la Motte-Chalancon, 20 enfants de 3 à 12 ans ont plaisir à se retrouver. Ils habitent les villages des environs, parfois isolés, et apprécient de retrouver d'autres enfants. De là s'est construit le besoin de faire ensemble et de cultiver leur pouvoir de décision autour d'une thématique proposée par les animateurs. L'eau et la découverte de la natation sont aussi au programme, pour le plaisir de tous !

Ouverture : la deuxième semaine des petites vacances scolaires et du 16 juillet au 15 août de 8h45 à 18h.

Nombre de places : 20 places

Contact : 04 75 22 30 75 - 04 75 22 20 45
florence.tomas@escdd.fr
www.escdd.centres-sociaux.fr



LES LUCIOLES À LUS-LA-CROIX-HAUTE

LA NATURE DANS TOUS SES ÉTATS



Ce petit centre de loisirs en montagne privilégie la découverte et la sensibilisation à l'environnement. Les enfants construisent des mangeoires à oiseaux, découvrent la richesse des ruisseaux et ont en projet la création d'un Club de protection de la nature. Les sports de nature sont aussi au programme : escalade, grimpe dans les arbres, canyoning, équitation... Si certains sports se pratiquent par tranches d'âge, Les Lucioles privilégient les temps partagés tous ensemble, de 4 à 12 ans.

Ouverture : les mercredis après-midi, 2 semaines aux vacances de février, 1 semaine aux vacances de printemps et d'automne, 6 semaines en été de début juillet à mi-août de 9h à 17h.

Nombre de places : 20 places

Thèmes des séjours ou activités été 2022 :

- semaines à thème en cours d'organisation par la nouvelle équipe.

Contact : 04 92 58 53 66 - animation@leslucioles26.fr

BIENTÔT UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS...

ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS À LUC-EN-DIOIS

La dynamique démographique de ces dernières années va permettre de réaliser un vieux rêve : se doter d'un accueil de loisirs qui réponde aux besoins des familles de Luc-en-Diois et du haut Diois, en complémentarité de celui de Châtillon-en-Diois. Parents, communes, Communauté des communes du Diois, Espace social et acteurs locaux sont partie prenante de la démarche. Un questionnaire sur les besoins a permis de préciser le projet. Ce sont les familles qui déclineront la couleur et le projet éducatif de ce nouvel accueil de loisirs...

Thèmes des activités été 2022 :

- du 1^{er} au 5 août : stage activités scientifiques et techniques adressé en priorité aux enfants de Luc et du haut Diois de 6 ans et +.

Ce stage est une avant-première de l'ouverture de l'accueil de loisirs prévue aux vacances d'automne 2022 ! L'ouverture est prévue la deuxième semaine des petites vacances scolaires et du 16 juillet au 15 août.

Contact : ESCDD - 04 75 22 30 75 - 04 75 22 20 45



Un budget de bascule vers de nouvelles orientations

La CCD poursuit la réalisation d'équipements structurants, ainsi que l'animation de nouveaux champs. Après une année 2021 particulière, le budget 2022 est construit de manière prudente, mais plus sereine.

Le budget 2022 de la Communauté des communes du Diois s'articule en **8,5 millions d'€** de fonctionnement et à **7,7 millions d'€** d'investissement (sans les opérations d'ordre).

Des projets structurants qui se concrétisent

Initiés au cours du mandat précédent, les travaux se poursuivent et s'achèveront en 2022 pour l'*Aire de tri et de réemploi de Die*, le *Pôle enfance à Die* et la *restructuration du siège place Jules Plan*.

D'autres programmes d'investissement sont planifiés en 2022 :

- **l'acquisition foncière et les études pour le réaménagement d'une recyclerie en partenariat avec les acteurs locaux du réemploi,**
- **l'aménagement de l'Espace Jeunes à Die,**
- **des travaux d'aménagement dans les différentes structures petite enfance (Châtillon, Saint Nazaire),**

- **la viabilisation de la partie Nord de la ZA de Chamargès.**

Un maintien des taux de fiscalité et une revalorisation des bases

Lors du conseil communautaire du 7 avril dernier, les taux de fiscalité (taxes foncières bâti et non bâti, taxe et redevance ordures ménagères) ont été maintenus à leur niveau 2021.

La CCD a adopté des mesures fiscales applicables en 2022 : fin de l'exonération des meublés de tourisme dans l'enceinte de la résidence personnelle et refonte du barème minimum de la cotisation foncière des entreprises proportionnel au chiffre d'affaires.

GEMAPI, DE L'ÉTUDE À L'ACTION

Après des temps d'études et de réflexion, la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) entre à présent dans une phase de travaux.

Deux types d'interventions sont prévus :

- **Des travaux d'entretien courant de gestion des milieux aquatiques (enrochement, environnement...) le long de la Drôme et de ses affluents.**
- **Des investissements de protection des personnes, localisés en quelques points stratégiques : systèmes d'endiguement de Pontaix, Crest et Loriol.**

Pour financer ces travaux, une hausse de quelques euros par ménage sera constatée sur la feuille d'impôts.

De nouveaux axes politiques vont agir sur le budget :

ÉNERGIE : Vers un territoire à énergie positive (Tepos)

Depuis novembre 2021, la CCD a rejoint la démarche Tepos, partagée avec ses voisines, la Communauté de communes du Val de Drôme et la Communauté des communes de Crest et du Pays de Saillans. L'objectif : **réduire la consommation d'énergie par 2 et multiplier la production d'énergie renouvelable par 3.**

Pour cela, plusieurs actions se déclinent :

- **Le service public intercommunal de l'énergie** accompagnera environ 800 projets de rénovation thermique par an auprès des particuliers et des entreprises.
- **Le contrat de chaleur renouvelable signé avec l'ADEME** aidera collectivités, associations et entreprises dans leurs projets de production de chaleur (bois, solaire thermique, géothermie, méthanisation ou récupération de chaleur).
- **Le Syndicat départemental d'énergies de la Drôme** (Energie SDED) appuiera la

rénovation thermique de bâtiments publics, avec un objectif de 50 projets soutenus.

• La CCD possède des participations dans **des sociétés dioises d'énergie renouvelable** : 70.000 € investis dans la coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable Dwatts et 20.000 € dans ACOPREV, qui expérimente l'autoconsommation collective et le stockage d'hydrogène.



MOBILITÉ : un schéma de mobilité durable

La CCD, les collectivités voisines et la région AURA ont signé un Schéma de mobilité durable. Il se déclinerà en actions afin d'encourager **les habitants, les entreprises et les acteurs de la vallée de la Drôme à valoriser la mobilité douce** comme les vélos partagés, l'auto-partage ou encore le covoiturage.

ALIMENTATION : La CCD lauréate du Projet alimentaire territorial (PAT)

Le projet alimentaire territorial du Diois a pour objectif de **relocaliser l'agriculture et l'alimentation**, par exemple en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts, les produits locaux dans les cantines... La phase de diagnostic est enclenchée, afin de recueillir les besoins et les leviers des acteurs locaux : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, acteurs sociaux, élus, parents d'élèves, associations d'aide alimentaire...

PETITES VILLES DE DEMAIN : Comment améliorer notre habitat ?

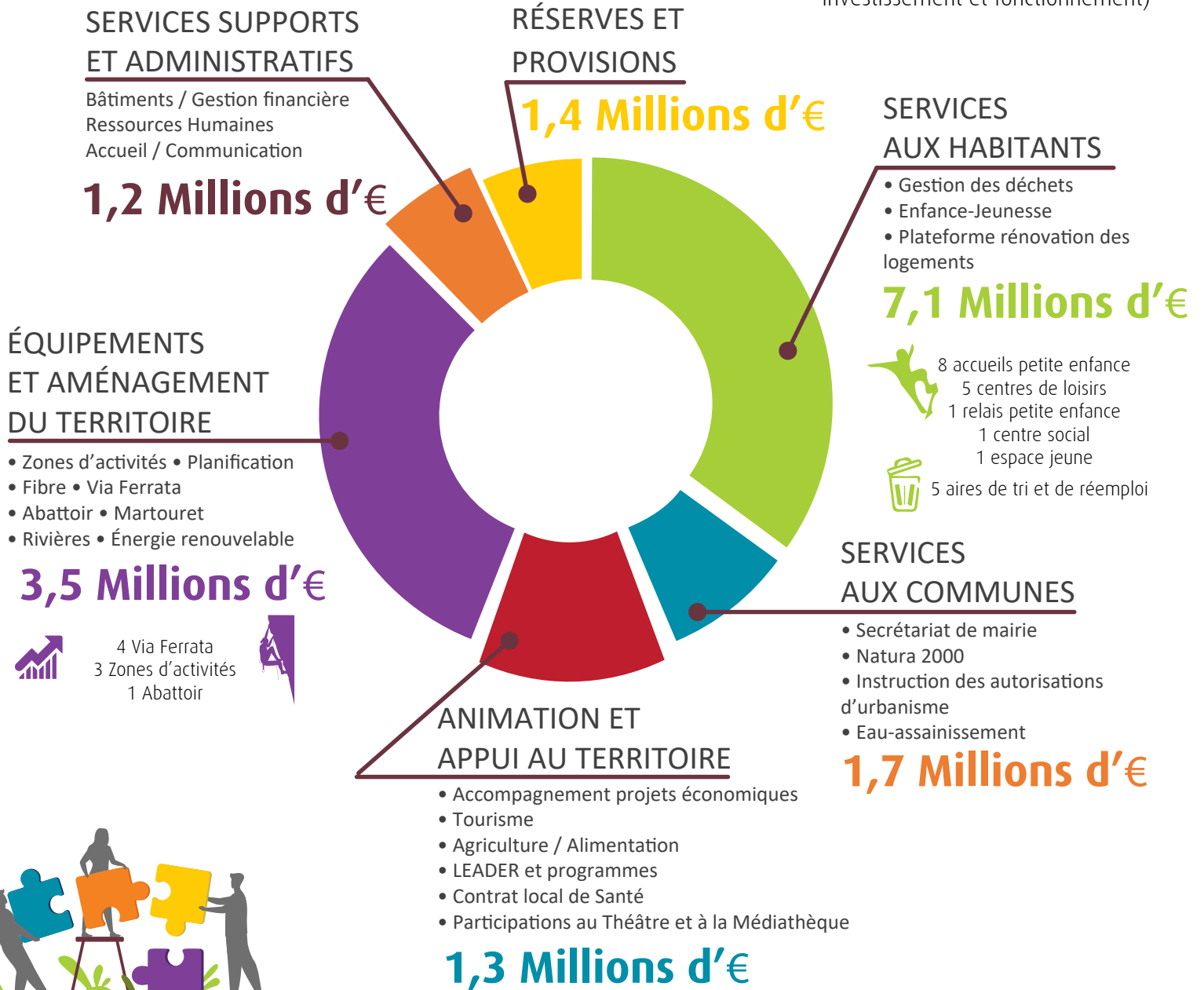
Le programme Petites villes de demain couvre des champs très variés (commerces, cadre de vie, espaces publics...), afin de redynamiser 1600 petites villes françaises. Dans ce cadre, **Soliha Drôme (Solidaire Habitat) et la CCD ont signé une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)** dans le centre ville de Die. Dans un premier temps, une étude d'amélioration de l'habitat sera lancée.

● Dépenses

BUDGET 2022

16 211 117 €

(budget principal + budget annexes investissement et fonctionnement)

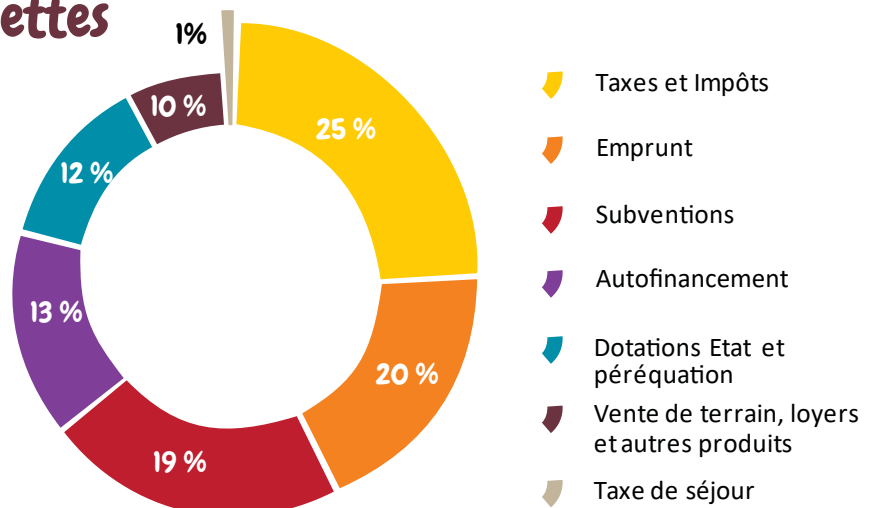


55 agents

(28 femmes et 27 hommes)

Téléchargez le
**rapport d'activités
2021**
sur www.paysdiois.fr

● Recettes





PLANIFICATION

Des rencontres pour construire la seconde phase du PLUi

Le **Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**, seconde phase du **Plan local d'urbanisme intercommunal**, se poursuit. Plusieurs temps de rencontre sont prévus dans le courant du printemps, afin de mobiliser habitants, élus et partenaires.

Le diagnostic à consulter en ligne

Le diagnostic, première étape du PLUi, est à télécharger et à consulter en ligne sur le site de la CCD : www.paysdiois.fr, rubrique [aménagement du territoire](#).

Une synthèse est également à disposition. Elle présente **les défis à relever pour le territoire**, qui s'inscrivent dans des enjeux de portée nationale voire internationale (changement climatique, mobilité...) et des enjeux de portée locale (gestion de l'eau, urbanisme...). Ce sont ces derniers qui pourront être traduits concrètement dans le PLUi.

Le diagnostic comprend deux grands volets :

- **l'état initial de l'environnement** (sols et types de végétation, rivières, pollutions et risques...)
- **le diagnostic territorial** (démographie, grands paysages, types d'urbanisme, mobilités...).

Ce document évolutif est actuellement précisé par les communes du territoire, qui le mettent en sujet lors de leurs conseils municipaux.

Les prochaines rencontres PADD

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) a été lancé en conférence des maires le 3 mars dernier. Deuxième étape du PLUi, **le PADD, a pour vocation l'écriture du projet intercommunal dans les thématiques où un PLUi a un impact : agriculture, logement, économie...**

Après la rencontre des personnes publiques associées (services de l'État, Chambres, Architectes des bâtiments de France...) qui donnent leur avis sur ce projet, **une concertation citoyenne permettra de récolter les enjeux auprès des habitants au cours de rencontres par secteurs géographiques.**



PLUi ET ENJEUX AGRICOLES

L'agriculture, composante majeure des espaces ruraux du Diois, interagit avec de nombreuses dimensions de l'aménagement du territoire : *autonomie alimentaire, étalement urbain et réserves foncières, valeur écologique des milieux, paysages, risques naturels, gestion de la ressource en eau...*

Pour autant, ce document d'aménagement et d'urbanisme ne peut régir tous les enjeux agricoles d'un territoire. Il ne permet pas, par exemple, de décliner une politique d'acquisition foncière ou de favoriser un type d'agriculture par rapport à un autre. La préemption en zone Agricole et Naturelle ne relève pas d'un PLUi.

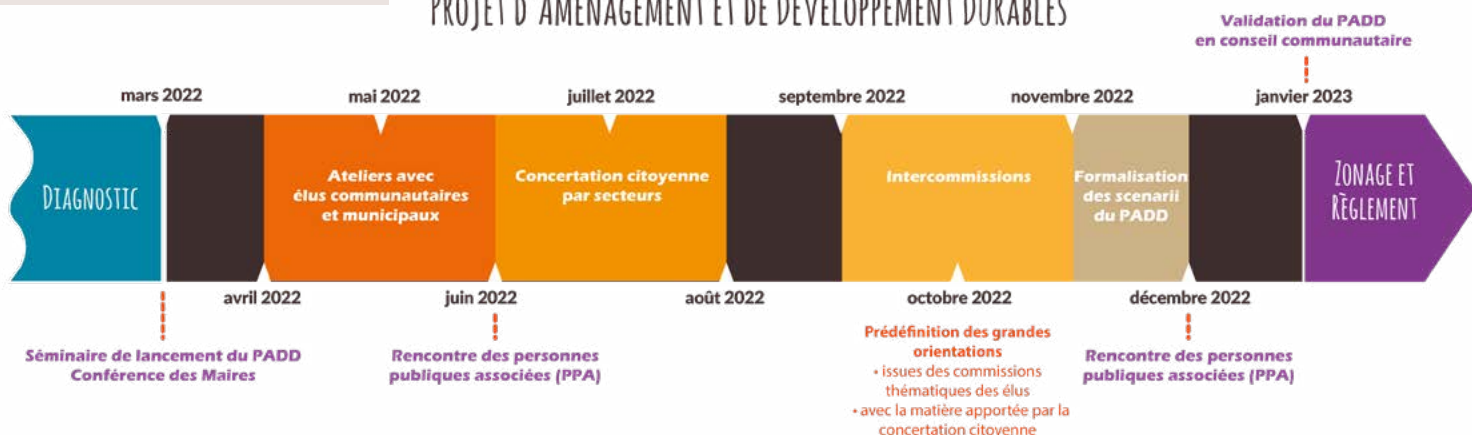
Le rôle central d'un document d'urbanisme tel que le PLUi est de gérer in fine, la constructibilité.

En cela, **il encadre la constructibilité à destination du monde agricole lui-même (bâtiment nécessaire à l'exploitation agricole) et la préservation du foncier agricole de l'urbanisation.**



Retrouvez sur paysdiois.fr l'article de la Revue Diagonal sur le PLUi Diois rédigé par Florent Chappel

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES





ÉQUIPEMENTS

Aménager pour l'avenir

Les travaux engagés par la CCD suivent leur cours, pour un meilleur service aux habitants et une amélioration des conditions de travail des équipes, dans les multi-accueils et l'aire de tri et de réemploi de Die.

ENFANCE : Bientôt deux nouveaux équipements dans le Diois

Die : le Pôle Enfance en cours de finition

Après deux années de travaux, les finitions s'achèvent dans le Pôle Enfance à Die. L'ouverture de la crèche est prévue à l'automne.

Les nouveaux locaux permettront **d'organiser progressivement la confection des repas et la fourniture de couchés**. L'équipe actuelle sera renforcée par l'arrivée de plusieurs professionnels de la petite enfance.

Les 

- la capacité d'accueil passera progressivement de 22 à 34 places,
- 1 cuisine professionnelle et la confection des repas sur place,
- 1 salle d'activités partagée avec le Relais petite enfance (anciennement RAM),
- 1 coursive vitrée,
- 1 espace extérieur restructuré avec arbres, herbe et partie en dur pour engins roulants.



Saint Nazaire-le-désert : l'ancienne cure investie

Pour répondre aux besoins de la micro-crèche de Saint-Nazaire-le-désert, la commune a proposé de céder l'ancienne cure à la CCD qui se charge des travaux. L'isolation de l'ensemble du bâtiment et l'aménagement intérieur ont commencé, pour une ouverture prévue à la fin de l'année 2022.

Ce travail partenarial implique la commune, la CDD, mais aussi l'équipe de la micro-crèche et les administrateurs de l'association Les P tits du Désert, régulièrement consultés dans les choix d'aménagement. Tous les acteurs partagent une même volonté : **aménager un équipement durable dans la vallée de la Roanne en réponse aux besoins des familles**.

Les 

- 1 cuisine satellite aux normes,
- plusieurs salles d'activités,
- 1 grande salle de sieste à l'étage,
- 1 bureau de direction,
- 1 jardin extérieur.



DÉCHET : La déchetterie de Die en travaux

Les travaux de l'aire de tri et de réemploi de Die avancent, avec la réalisation des quais et la construction du nouveau bâtiment technique destiné aux agents du service. **Une aire de détournement d'objets et de matériaux orientés vers la matériauthèque et la recyclerie sera aménagée en amont des quais**. Le bâtiment de la recyclerie, actuellement à l'étude, complètera le circuit, afin de valoriser encore davantage la seconde vie de nos déchets.



Brèves

ENFANCE

Les RAM deviennent RPE

Pour plus de lisibilité, le Relais petite enfance (RPE) informe désormais les familles sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire et favorise la rencontre avec les professionnelles (assistantes maternelles agréées et gardes d'enfants au domicile).

Le relais petite enfance accompagne toujours ces professionnelles en proposant activités pour les enfants, rencontres à thème et, bien sûr, rendez-vous ou échanges téléphoniques individuels. Tous les sujets qui concernent l'accueil de l'enfant et les relations familles-professionnelles peuvent être abordés avec l'animatrice.

Contact

Christèle Arnaud-Ribes, animatrice du relais
rpe@paysdiois.fr - 04 75 22 15 23

Horaires sans rendez-vous :
lundi 14h -17h et mercredi 10h -12h.

Pour prendre rendez-vous, contactez l'animatrice par mail ou téléphone.





Pivoine Sauvage @IAllemand



Communauté des Communes du Diois
42 Rue Camille Buffardel
BP 41
26 150 DIE

Contact
04 75 22 29 44
contact@paysdiois.fr

Ouverture
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à
17h30 sauf le vendredi fermeture à 17h

*L'Intercom' info est disponible en téléchargement sur www.paysdiois.fr
Vous trouverez également sur le site les informations concernant les
horaires de aires de tri et de réemploi, les comptes rendus des assem-
blées et toute l'actualité de la Communauté des Communes du Diois.*

Suivez notre actualité sur Facebook [Com.Com.PaysDiois](https://www.facebook.com/Com.Com.PaysDiois) 

Crédit Photos : CCD, @isaAllemand, @PY_Brunaud, @Slc, @freepik, @lionel pascale-laDromeTourisme

Rédaction : Jeanne Aimé-Sintès 04 75 22 03 66

Réalisation graphique, infographie : Isa Allemand - CCD

Relecture : Olivier Fortin, ML Poujol - CCD

Impression : Imprimerie Coopérative des Sucs - Siren 822 051 77 sur papier Couché Recyclé demi-mat - Respecta 60 - Certifié FSC® Mixte Crédit

Directeur de publication : Alain Matheron - Dépôt légal à parution - ISSN 1764-6650

n° 55 - Tirage 6500 exemplaires - distribution toutes boîtes MediaPost